

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, 10 » . . . 13 »
Trois mois, 5 25 . . . 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 8 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.	
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.	
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.	
4 — 13 — — Express.	
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.	
9 h. soir (pour Angers seulement), Omnibus.	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.	
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.	
9 — 50 — — Express.	
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.	
4 — 44 — — soir, Omnibus.	
10 — 30 — — Poste.	

Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RESERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

La note suivante a été adressée aux journaux par le comité du parti conservateur :

COMITÉ CENTRAL DU PLÉBISCITE DE 1870.

Paris, rue de Rivoli, n° 182.

Liberté et Révolution sont en présence. L'une et l'autre ont déployé leurs lignes de bataille et leurs drapeaux.

Sur le drapeau de la Liberté est écrit : *Oui*.

Sur le drapeau de la Révolution est écrit : *Non*.

Il importe au triomphe en France de la liberté durable que le plébiscite de 1870 réunisse le plus grand nombre possible de voix.

C'est cette pensée qui a formé ce faisceau : *Comité central du plébiscite de 1870.*

Institué sans esprit exclusif, et ne relevant que de lui seul, le Comité fait appel au concours de tous ceux qui pensent que de toutes les économies qu'un pays puisse faire, la plus considérable est l'économie d'une révolution.

Préside par M. le duc d'Albifera, son premier acte a été d'élire une commission exécutive composée de cinq membres, lesquels sont :

MM.

- L'amiral Bouët-Willamez, sénateur ;
- Le vicomte de La Guéronnière, sénateur ;
- Le comte Frédéric de La Grange, député ;
- Clément Duvernois, député ;
- Emile de Girardin.

Un local a été loué rue de Rivoli, n° 182. Un compte a été ouvert au Comité central du

Plébiscite de 1870, dans les bureaux du Crédit foncier de France, rue des Capucines, qui recevra le montant des souscriptions.

L'aspect des journaux parisiens n'a point changé et ne variera vraisemblablement point d'ici à plusieurs jours encore : leurs colonnes sont envahies — envahissement bien naturel — par la politique intérieure.

Le seul fait étranger qui nous paraisse mériter, pour le moment, de fixer l'attention de l'observateur politique, est le conflit survenu en Espagne entre le clergé et les pouvoirs publics.

Le lecteur se rappelle qu'un décret du gouvernement espagnol, daté du 17 mars dernier, avait imposé au clergé l'obligation de prêter serment à la Constitution.

Dès le 16 septembre 1869, M. Becerra, alors ministre d'Etat à Madrid, avait adressé au cardinal Antonelli une déclaration écrite portant que le gouvernement n'entendait pas exiger de l'épiscopat espagnol qu'il jurât quoi que ce fût de contraire à la loi de Dieu et de l'Eglise. La plupart des évêques d'Espagne se trouvant réunis à Rome pour le concile, le saint-siège leur a communiqué cette déclaration en les invitant à lui faire connaître leur sentiment.

Le résultat de la réponse des évêques a été la défense intimée par la cour de Rome au clergé d'Espagne, de prêter serment à la Constitution.

Aujourd'hui, les correspondances espagnoles annoncent qu'un grand nombre de prêtres refusent de se soumettre à l'obligation légale du serment constitutionnel.

Les journaux de la Péninsule conseillent au gouvernement de procéder avec modération contre les récalcitrants. Le gouvernement leur aurait donné un délai pour se décider avant de recourir à la sévérité de la loi.

Cet incident est on ne peut plus regrettable, car il ouvre une source nouvelle de complications et de difficultés.

Le général Baldrich, qui a réprimé l'émeute de Gracia, va, disent quelques feuilles espagnoles, recevoir le titre de comte de Gracia. Le général Gaminde sera décoré de la grand-croix de Saint-Ferdinand.

C'est aujourd'hui que le duc de Montpensier doit se rendre à Séville, pour obéir à la sentence du conseil de guerre. Le duc est allé faire une visite d'adieu au régent et au ministre de la guerre, et il a reçu la visite de plusieurs personnages d'importance.

Quelques journaux de Madrid protestent contre la décision récente du ministre des finances, qui a pour objet de faire frapper en Belgique la monnaie d'or d'Espagne pendant 10 ans. *El Tiempo* affirme que le représentant de la maison belge est déjà arrivé, et qu'il a eu de longues conférences avec M. Figuerola. *L'Esperanza*, commentant les actes du ministre, croit pouvoir dire qu'il y a quelque chose de plus grave qu'une crise ministérielle, car le régent aurait quitté la régence avant la saison des chaleurs.

La Correspondance du Nord-Est publie la dépêche suivante, qui vient confirmer les renseignements que nous avons donnés, il y a quelques jours, sous réserves :

« Vienne, 15 avril. — La seconde note que le comte Daru vient d'envoyer à Rome a été préalablement communiquée à Vienne.

» Notre cabinet s'est engagé à l'appuyer, comme il l'a fait lors de la première démarche du cabinet des Tuileries auprès du saint-siège. »
« Le comte de Trauttmansdorff vient de recevoir des instructions à cet effet. »

Les nouvelles d'Autriche sont toujours aussi peu rassurantes : la crise ministérielle n'aboutit pas. Le comte Potocky n'a pas encore réussi à constituer son cabinet. Du reste, on est persuadé que, s'il y réussit, son œuvre sera tout-à-fait provisoire. On compte sur une prochaine dissolution du parlement et des diètes, et l'on ne croit pas à une organisation définitive du ministère avant les nouvelles élections.

L'horizon n'est pas bien clair non plus du côté de la Roumanie. Le prince Charles y rencontre de sérieuses difficultés.

L'agitation contre les institutions militaires prussiennes introduites en Roumanie, augmente chaque jour. On est aussi très-irrité contre un Prussien, M. Strausberg, qui a entrepris plusieurs lignes de chemins de fer dans ce pays.

Un démocrate allemand, M. Beled, député de la confédération du Nord, vient de quitter Berlin, en informant ses électeurs du peu de résultats obtenus. « Demain, dit-il, je quitterai Berlin; il est regrettable de perdre autant de temps et d'argent qu'on en perd ici. Les séances sont si peu fréquentées, les débats sont si puérils, que les députés sont

FRUILLERON. 16

LA MAJORITÉ DE MADEMOISELLE BRIDOT,

Par CH. DESLYS.

(Suite et fin.)

L'idalgo fut saisi par la logique de ce raisonnement. Il se retourna vers Thérèse.

Depuis le commencement de cette scène, elle s'était laissée retomber sur une chaise, et, le coude sur le dossier, le front dans sa main, indifférente en apparence, elle restait immobile.

« Mademoiselle, lui dit le marquis, voyons, puisqu'il ne s'agit que d'une affaire d'argent... et le chiffre ne peut pas en être bien considérable... je crois que nous ferions bien de céder... »

— Jamais! répondit froidement Thérèse, on n'obtiendra rien de moi par la menace et la violence, jamais!

— Laissez-nous d'abord constater nos droits, intervint cauteusement Bonami; nous aviserons ensuite aux moyens de vous les faire reconnaître.

— Il n'en existe que deux, répliqua-t-elle fièrement : la persuasion, la pitié.

— Puis tout-à-coup, se tournant vers Bonami, elle

l'enveloppa d'un tel regard de mépris qu'il fut contraint de baisser les yeux.

« Mais vous d'abord, monsieur, à quel titre figurez-vous dans cette triste revendication? Je connais la liste de tous ceux qui croient avoir à se plaindre de mon père, et je n'ai jamais vu figurer votre nom... »

— Le mien, c'est possible; mais celui de dix autres dont j'ai racheté les créances. Voici mes titres parfaitement en ordre. »

Et l'ex-avoué déposa sur la table une liasse de dossiers dans des enveloppes et sous des rubans de couleurs tendres. Il y avait tout un côté pastoral dans cet excellent M. Bonami.

Bouquaille à son tour s'avança, et, tirant de sa veste un de ces vieux actes jaunés comme on en retrouve en toute poche normande :

« J'y suis pour mille pistoles, dit-il, sans compter les intérêts. Quant à mon fils, quant à sa mère... »

Thérèse l'interrompit :

« Oh! je sais!... je sais!... vous représentez ici le désespoir, la folie, la mort... et tout ce que vous auriez voulu; oui, je vous l'aurais donné... Là, dans ces papiers rachetés à vil prix, je devine aussi bien des larmes, bien des ruines, bien des misères... Mais cet homme qui est là-bas, qui me regarde avec tant de haine, quel est son nom? que représente-t-il ici? »

— En frémissant, Mile Bridot désignait le Sanglier.

« Moi? répondit-il de sa voix enrouée, qui je suis? Eustache Gorju... Ce que je représente? le bagne! Ah! c'est ainsi... J'étais un laborieux ouvrier, comptant bientôt m'établir, grâce à mes petites économies. Imbécille! je les avais confiées au Bridot. Il m'en a fait tort! Pour me consoler, j'ai bu! Pour boire encore, j'ai volé! Un jour peut-être on me verra sur l'échafaud! ce sera la faute de votre père! ce sera la vôtre! »

Thérèse retomba, comme écrasée par cette dernière révélation, en jetant un cri d'horreur.

A ce cri répondit au-dehors l'aboiement d'un chien.

Bonami, Gorju, Bouquaille, Bayador lui-même, firent un mouvement d'effroi, prêtèrent anxieusement l'oreille.

A deux reprises différentes l'aboiement se renouvela; la dernière, tout près du vieux moulin, presque à la porte.

« Bob! s'écria Thérèse, c'est Bob! il aura retrouvé ma trace! »

— Et sans doute, ajouta l'ex-avoué, déjà tout tremblant de peur, il va nous attirer sur les bras tous ceux qui sont à votre recherche. Ah! maudite bête! S'il continue ce vacarme, nous sommes perdus. »

Mais déjà le Sanglier s'était élancé sur un fusil.

« Ayez pas peur! dit-il, l'animal n'aboiera pas longtemps. »

Il disparut dans la première pièce, et bientôt on en

entendit une détonation.

Puis un dernier aboiement, un hurlement de douleur.

Et, de nouveau, le silence.

Thérèse avait voulu protester, faire un mouvement en faveur du pauvre Bob; mais les deux autres bandits lui barrèrent le chemin. Elle dut retomber assise, fermant les yeux, se bouchant les oreilles.

« Hâtons-nous! reprit Bonami en se précipitant vers les papiers qu'il éparpilla d'une main convulsive, hâtons-nous... signez! »

— Non! répondit Thérèse.

— Signez-vous? » s'écria Gorju.

Il venait de recharger son fusil, il en dirigeait le canon vers elle.

« Non! répéta-t-elle avec le même calme.

— Eh bien, tant pis! A défaut d'argent, du sang! »

Mais le marquis, s'élançant sur le misérable, détournait l'arme qui menaçait Thérèse.

En ce même instant un coup violent retentit à la porte du moulin.

Les trois bandits redevinrent immobiles.

« Ouvrez! » crièrent au milieu du silence les voix haletantes de Raymond, de Yauquelin et de Jacquemart.

Puis les coups recommencèrent, ébranlant, entamant la vieille porte de chêne. C'étaient des coups de crosse de fusil, des coups de hache.

Nouvelles Diverses.

Toute l'attention va être concentrée, jusqu'à la fin du mois, sur le plébiscite. Le ministre de l'intérieur s'occupe d'envoyer dans tous les départements des agents pour presser l'organisation de comités qui pousseront le plus grand nombre possible d'électeurs au scrutin.

Toutes les prévisions portent au maximum de cinq à six millions de oui pour le plébiscite.

On a remarqué, ces derniers jours, l'assiduité du sénateur Saint-Paul dans la salle des Pas-Perdus du Corps-Législatif, ses conversations avec les députés; cet arcadien passe pour manœuvrer dans le but d'amener un accord entre MM. Rouher et Emile Ollivier.

La Correspondance Havas apprend que les quatre députés de la Sarthe, qui sont : MM. le marquis de Talhouët, Haentjens, prince de Beauveau et Leret d'Aubigny, se proposent de faire distribuer par la poste, à leurs frais, un bulletin de vote à chaque électeur de leur circonscription, afin d'éviter toute intervention, même indirecte, de l'administration dans le vote plébiscitaire.

Nous lisons dans le Figaro : L'Empereur a trouvé lui-même le meilleur moyen d'expliquer aux huit millions d'électeurs la signification du plébiscite.

Il écrit une lettre à chacun d'eux, une lettre personnelle, que la poste apportera au domicile même de l'électeur.

Il va sans dire que cette lettre sera imprimée. Ce n'est pas l'imprimerie impériale, mais M. H. Plon, le typographe-éditeur des *Œuvres de Napoléon III*, qui en a reçu la commande.

C'est donc une communication d'homme à homme, qui n'aura pas le caractère d'un acte public.

Tandis que M. Gustave Lambert ne peut réussir en France à trouver les fonds nécessaires pour une expédition au pôle Nord, le Times nous apprend que le gouvernement américain va accorder une somme de 100,000 dollars au capitaine Hall pour qu'il fasse une nouvelle expédition au pôle Arctique.

Un assassinat atroce vient d'être commis à Pontoise.

Un provincial, le nommé Jean Bon, et toute sa famille, ont été assassinés dans les environs de Paris, découpés en morceaux et expédiés dans plusieurs caisses.

Leurs restes ont été découverts boulevard Richard-Lenoir.

On dit que M. Tardieu sera chargé de l'autopsie.

M. DU PUYPARLIER EN ANGLETERRE.

S'évader est bien, mais quand on s'évade, on va quelque part. Il s'agissait de retrouver M. du Puyparlier. Nous ne parlons pas, bien

entendu, de la police aliéniste; sa victime lui avait échappé, et elle se tenait coi. C'était à la presse, qui avait suivi avec tant d'intérêt ces curieux débats, à suivre son client à sa fugue de l'audience, et à ne le point perdre de vue.

Mais ce n'était point chose si facile. Le fou avait pris les mêmes précautions que l'homme le plus sensé; et ce n'a point été sans peine que nous avons remis la plume sur notre ex-aliéné.

M. du Puyparlier est à Londres. Aussitôt après sa mémorable évasion, il s'était rendu chez un de ses amis, y était resté deux heures, avait improvisé un déguisement, puis il avait pris le chemin de fer, traversé la mer et touché le sol anglais.

Là, il se tint pendant trois jours aussi tranquille, aussi calme que possible.

Vendredi, à 4 heures, le télégraphe, qui ne se doutait guère de sa complicité, apportait à la famille une dépêche envoyée de Paris par un ami et contenant ces quelques mots :

« Bonnes nouvelles reçues, lettre demain. »

Hier matin la lettre annoncée arrivait.

Tout allait bien. M. du Puyparlier aspirait à pleins poumons l'air de la liberté; son dessein est celui-ci. Il va se confier de son propre mouvement à l'examen de deux médecins aliénistes anglais. Et au bout de deux mois, quand ceux-ci auront constaté qu'il jouit de toutes ses facultés intellectuelles, il reviendra à Paris et poursuivra les médecins qui ont certifié sa folie. Assez bien combiné, n'est-il pas vrai? pour un fou incurable.

Un détail curieux : il paraît que le parquet avait eu l'intention, au moins étrange, de poursuivre l'avoué de M. du Puyparlier comme complice de son évasion.

Or, M. du Puyparlier a tout fait par lui-même; seul, il a conçu son plan, seul il l'a mis à exécution.

Mais s'il y a responsabilité quelconque, est-ce que d'aventure on ne pourrait pas demander à certain fonctionnaire s'il n'a pas rencontré M. du Puyparlier dans la salle des Pas-Perdus, et ne s'est pas contenté de rentrer à l'audience en annonçant sa fuite aux gardiens.

Gageons qu'il ne sera pas répondu à cette question.

Quoi qu'il en soit, M. du Puyparlier est tranquillement installé à Londres, et ce qui étonnera beaucoup messieurs de la Faculté, c'est que le fou s'occupe de rassembler des détails fort intéressants sur la façon dont nos voisins d'outre-Manche entendent la médecine aliéniste.

La comparaison sera curieuse. C'est d'avance un succès assuré.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Pâques, la plus grande fête de l'Eglise, est toujours célébrée dans notre ville avec cet

éclat que le culte catholique seul sait donner à ses solennités. Tout du reste semble se prêter par un concours admirable à la célébration des mystères religieux : les arts, le talent et le bon vouloir. Les arts, par la richesse des ornements que l'on déploie en ces grands jours; le talent et le bon vouloir, par le concours que chacun apporte avec un religieux empressement pour donner plus d'éclat aux cérémonies.

Dimanche, des artistes de mérite et des amateurs d'un savoir incontestable s'étaient partagés entre les diverses paroisses de Saumur et ont puissamment embelli la pompe des offices, dans les églises de Nantilly et de Saint-Pierre. A Nantilly, c'était M. Meyer, avec les élèves de l'Ecole mutuelle; à Saint-Pierre, M. Brück, que Saumur regrette toujours, s'était joint aux enfants qu'a formés M. l'abbé Germont. A vêpres, M. Brück chantait avec une jeune amateur, qui conduit admirablement sa voix et semble se jouer des difficultés.

A la grand-messe, le Kyrie a ravi, puis le Gloria, le Sanctus, l'O Salutaris, ont charmé; charmé, oui, c'est bien le mot; il rend hommage, sans réserve, au mérite des exécutants; mais, pour quelques-uns, cette musique paraissait trop peu religieuse, elle ne portait pas assez au recueillement.

Nous aurons avant peu :

1° Le vote sur le plébiscite;

2° Les élections de tous les conseils municipaux;

3° Les élections triennales aux conseils généraux;

4° Les élections triennales aux conseils d'arrondissement.

L'administration vient de prendre, en matière de contrôle et de surveillance des chemins de fer, une mesure d'intérêt général que le public saura apprécier.

Il n'est pas de voyageur, à coup sûr, qui n'ait été victime de cette petite malice qui consiste à s'emparer furtivement d'une place occupée dans un compartiment et laissée momentanément libre par son possesseur qu'un motif quelconque a forcé de descendre de wagon en arrivant en gare.

En pareil cas, jusqu'à ce jour, les chefs de gare aussi bien que les commissaires de surveillance administrative étaient bien souvent embarrassés pour faire droit aux réclamations du voyageur dépossédé de sa place et n'avaient à invoquer aucune disposition réglementaire applicable à un fait de cette nature.

D'après les prescriptions récemment mises en vigueur, tout voyageur descendant de wagon et y remontant qui trouvera sa place occupée, devra requérir soit l'intervention du chef de gare, soit du commissaire de surveillance. Le droit du voyageur à requérir sa place pourra être établi soit par

l'indication d'un objet à lui appartenant qu'il aura laissé sur la banquette, soit par le témoignage des personnes occupant le même compartiment.

Dans le cas où, sur l'injonction du chef de gare ou du commissaire de surveillance, la personne occupant indûment une place se refuserait à la céder au réclamant, procès-verbal serait immédiatement dressé contre le récalcitrant et transmis à qui de droit.

Une autre bonne innovation vient, dit-on, d'être faite par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans.

L'administration a ordonné sur toutes ses lignes l'installation de cabinets inodores dans le fourgon des bagages; ces cabinets seront situés au milieu et à l'extrémité du fourgon; à droite et à gauche se trouveront deux stalles isolées par des portes. A chaque station, quelque courte qu'elle soit, une personne indisposée aura le droit de requérir le chef du train et de se faire conduire au fourgon des bagages.

Nous applaudissons à cette amélioration si vivement désirée jusqu'à présent.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Quelques journaux ont parlé d'une proclamation prochaine de l'Empereur au peuple français.

La nouvelle n'a rien d'in vraisemblable, puisque l'Empereur, en proposant le plébiscite, s'adresse à la nation. Nous croyons savoir, en outre, que cette proclamation est dès à présent arrêtée dans sa teneur générale et qu'elle est empreinte d'un sentiment très-élevé et très-libéral.

Les adhésions arrivent de toutes parts au comité central du plébiscite. Plusieurs villes de province se préparent à faire à son appel la meilleure des réponses, en organisant des comités d'action. Bordeaux, notamment, est déjà à l'œuvre.

Les nouvelles sur le résultat de la dernière réunion du centre gauche, sont confirmées.

On n'a pu se mettre d'accord sur une ligne de conduite commune dans la question du plébiscite.

En conséquence, le centre gauche n'interviendra en rien à titre collectif dans la campagne plébiscitaire, chacun de ses membres demeurant d'ailleurs libre de ses actions.

Nous apprenons la mort de M^{me} la duchesse de Berri.

Pour dernières nouvelles : P. GODET.

Parmi les gravures remarquables que *l'Univers illustré* contient dans son numéro de cette semaine, nous citerons: La Manifestation

Faites, monsieur. Mais je crois devoir vous en avertir, M. le procureur impérial aura connaissance de votre rôle en tout ceci. Il vous connaît déjà... il a même en ce moment, me disait-il l'autre jour, à vous causer de quelque autre affaire. Allez le voir... ne vous gênez pas. Nous n'avons plus à craindre le scandale.

Bonami fit une piteuse grimace, et s'éclipsa comme par enchantement.

Vauquelin se retourna vers sa pupille et conclut ainsi :

« Thérèse, ma pupille, je dois te rendre compte de ma gestion. Ce sera bientôt fait. Ton père m'avait confié à peu près trois millions. Tant que j'ai été ton tuteur, je les ai employés à l'achat de la terre et du trois pour cent. Depuis quelques heures que je suis devenu ton père, je les ai convertis en actions sur l'estime des honnêtes gens. »

Il lui tendait les bras, elle s'y jeta tout en lui confirmant ce titre de père qu'il venait si légitimement de s'attribuer lui-même.

Puis, passant dans ceux d'Henriette, mais s'adressant à Jacquemart :

« Monsieur Jacquemart, il faudra que vous me fassiez un rabais sur notre portrait: me voilà maintenant aussi peu fortunée que vous. »

« Quoi ! s'écria tout-à-coup Raymond avec un involontaire élan de joie, il ne vous reste plus rien ! rien !... »

« Si fait, interrompit Vauquelin, ce que nous lui laisserons... mais le plus tard possible. »

Bayador n'avait pu se contenir non plus. Seulement, c'était un mouvement de dépit qui venait de lui échapper.

« Ah ! c'est juste, dit Thérèse, j'oubliais M. le marquis. Il a ma parole, et... »

« Je vous la rends, mademoiselle, interrompit l'hidalgo; non parce que vous vous êtes si généreusement appauvrie, mais parce que je m'aperçois enfin que je ne suis pas le préféré de votre cœur. A demain, monsieur de Bussières, à demain ! »

Et, tout fier de s'en tirer par une fanfaronnade à l'espagnole, il s'empressa de sortir.

« Monsieur Raymond, dit Thérèse, ce duel n'aura pas lieu... »

« Il compromettrait notre fille, ajouta vivement Henriette. »

« Madame, répondit-il avec un respectueux salut à l'adresse de Thérèse, ou je me trompe fort, ou, dès demain, ma mère ira vous en demander mon pardon. »

CHAPITRE XII.

CONCLUSION.

Le surlendemain, tous les journaux, grands et petits, répétaient ces deux faits divers :

Premièrement, la réhabilitation de feu Bridot; et ce

fut à qui payerait son juste tribut d'admiration à l'héroïque sacrifice de Thérèse.

Deuxièmement, un duel dans les environs de Trouville, entre le comte Raymond de Bussières et le marquis de Bayador. Ce dernier avait eu la mâchoire fracassée par une balle qui, sans péril pour ses jours, le défigurait à tout jamais.

Deux heures après cette rencontre, la mère de Raymond rentrait, non sans une émotion profonde, au château de Bussières.

Thérèse, qui l'avait aperçue venir, s'empressa au-devant d'elle.

Appuyée sur son bras, la vieille comtesse arriva au salon.

Henriette et son mari ne tardèrent pas à s'y rendre.

« Monsieur Vauquelin, madame, dit la vénérable douairière, j'ai l'honneur de vous demander, pour mon fils le comte Raymond de Bussières, la main de Mlle Thérèse Bridot, votre fille adoptive. »

« Moi ! s'écria Thérèse en parvenant à contenir un premier élan de joie, moi, sa femme !... Oh ! mais non ! c'est impossible ! Il y aura toujours entre nous... »

« Thérèse, interrompit la vieille comtesse, il ne reste plus rien à Mlle Bridot de son fatal héritage. Les taches s'en sont allées avec les millions. C'est moi-même qui viens ici chercher ma fille. »

Il y eut un silence.

Puis, Thérèse, avec un douloureux effort, mais avec une fermeté résolue :

« Non ! répondit-elle, non ! Je dois expier... Je me consacre à Dieu ! »

« Thérèse, intervint Henriette, Dieu est partout, dans le monde aussi bien que dans le cloître, et la charité... »

« Laissez, interrompit la comtesse de Bussières; je comprends et j'aime ce renoncement, cette pudeur de l'âme. N'insistons pas aujourd'hui. Mon fils part demain pour Rome. Il ne reviendra que dans six mois. J'espère qu'en son absence Thérèse n'oubliera pas sa vieille amie qui lui tend la main. »

Six mois après, Raymond et Jacquemart débarquaient à Marseille.

La vieille douairière était venue au-devant de son fils.

Avec elle, M. et Mme Vauquelin.

Avec eux, Thérèse.

« Raymond, lui dit sa mère, nous l'amenons la fiancée, la femme. »

« Eh ! allons donc ! pensa Jacquemart. Ça n'a pas été sans peine. Mais, c'est égal, si j'ai jamais des enfants, je ne leur laisserai que des millions bien acquis. Et encore avant l'argent, l'honneur... et le bonheur. Ainsi veut le Grand-Esprit ! »

Ch. DESLYS.

